



RELATIONS DE TRAVAIL
Martin Roy, vice-président



VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
Pierre-David Tremblay, CRIA



PRÉVENTION ET RELATIONS AVEC LES MEMBRES
Robert Boulé, vice-président

Une année mouvementée!

Inutile de vous dire que nous avons été aussi surpris que déçus par la tournure de la négociation de notre convention collective en 2008. Que nous en soyons arrivés là malgré le mode de négociation évolué et efficace qui caractérise nos relations depuis au moins une décennie, et qui permet au Service de bien s'adapter aux besoins des montréalais et des montréalaises en matière de sécurité publique, c'est à la fois difficile à comprendre et déplorable.

En juillet, constatant le peu d'ouverture de la Ville, la Fraternité a demandé l'arbitrage et décrété le recours de ses membres à des moyens de sensibilisation pour faire connaître leur mécontentement. Il est inconcevable que les policiers et policières de Montréal, compte tenu de leur spécificité et de leurs responsabilités particulières, ne bénéficient pas de conditions de travail figurant parmi les meilleures accordées au Québec. Le conseil de direction ne peut pas accepter l'acceptabilité. Entamées en décembre 2008, les procédures d'arbitrage pourraient se poursuivre jusqu'en décembre 2009.

Je suis conscient que les membres préféreraient que les choses se règlent rapidement, ne serait-ce que pour pouvoir retrouver leur uniforme, mais je sais aussi qu'ils tiennent à ce que nous allions jusqu'au bout. En ce qui concerne le conseil de direction, les choses sont claires: nous sommes prêts à tenir aussi longtemps qu'il le faudra, comme nous sommes prêts à revenir à la table de négociation s'il y a lieu de le faire.

Protéger nos droits...

L'année 2008 a également été marquée par la défense des droits individuels des policiers dans certains dossiers. Je pense notamment aux dossiers d'enquêtes publiques demandés par la coroner en chef dans les affaires Berniquez et Bennis. Dans le cas Berniquez, la Fraternité a entrepris des procédures pour faire renverser la décision de tenir des enquêtes publiques, compte tenu que le rapport du coroner a établi que le décès de l'individu n'avait aucunement été causé par l'opération policière du 28 juin 2003, mais par une arythmie cardiaque imputable à sa consommation de cocaïne, entre autres substances. Dans l'affaire Bennis, pas moins de six instances ont conclu que les policiers avaient effectué leur travail selon les règles de l'art. Nous avons donc mandaté un procureur pour contester la décision de la coroner en chef de tenir une enquête publique. Il a eu gain de cause, mais la coroner a fait appel.

Bien entendu, je pense aussi au tragique événement du 9 août à Montréal-Nord, quand un policier agressé par plusieurs individus a dû utiliser son arme à feu pour défendre sa vie. Le drame a donné lieu à des émeutes à la suite desquelles, vu l'attitude de la direction du Service à l'égard des policiers concernés, nous avons dû intervenir sur la place publique pour les défendre. En décembre, le substitut du procureur général disait, en se basant sur l'enquête de la Sûreté du Québec, qu'aucune responsabilité criminelle ne pouvait être retenue contre les policiers et annonçait du même coup la tenue d'une enquête publique du coroner. On a pourtant assisté à leur condamnation hâtive par les médias, au mépris de la présomption d'innocence due à tout citoyen, et il nous a fallu nous employer à rappeler ce principe.

La loi sur la police

D'autre part, avec la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et l'Association des policiers provinciaux du Québec, nous avons obtenu des assouplissements à plusieurs articles de la Loi sur la police. Malheureusement, l'article 119 décrétant la destitution automatique d'un policier dans certaines circonstances demeure inchangé, mais nous continuerons de faire pression pour le faire amender.

Retour à la Fédération

La Fraternité a décidé en juin d'effectuer un retour à titre d'associé à la FPMQ. Ce qui a motivé cette décision, outre notre foi en la police municipale, c'est la multiplication des offensives menées par l'Association des policiers provinciaux du Québec pour offrir à certaines municipalités de remplacer leur corps de police. À l'instigation de la FPMQ, un comité a été mis sur pied par le gouvernement pour examiner la question de l'iniquité fiscale envers les corps policiers municipaux. La Fraternité suivra de près les travaux de ce comité.

Deux règlements municipaux à obtenir!

L'année 2008 s'est terminée sur la prise en considération (enfin!) de deux projets qui ont fait couler beaucoup d'encre: l'interdiction de manifester le visage masqué et la réglementation sur les insultes et les injures. Le premier dossier était arrivé devant le comité exécutif de la Ville, mais il a été bloqué à la toute dernière minute avant son adoption en Conseil. L'autre est à l'étude. Dans les deux cas, notre seul objectif est d'obtenir l'autorisation d'intervenir de manière préventive avant que les choses ne dégénèrent, rien de plus. Après tout, n'est-ce pas là le cœur de notre mission?

Le président,

Yves Franceur

Des négociations intenses

Étant donné que ce sont les relations de travail qui constituent le cœur de la mission de la Fraternité, il est normal que l'équipe qui s'y consacre soit importante. Outre le vice-président, elle compte un directeur des relations de travail, un directeur du contentieux appuyé par 3 avocat(e)s, un conseiller juridique spécial et deux adjointes juridiques.

Ces temps-ci, plusieurs d'entre nous ont l'impression d'avoir passé les douze derniers mois autour d'une table de négociation, et pour cause! Encore plus que la précédente, l'année 2008 a été presque entièrement consacrée à cet exercice, et plus particulièrement à la négociation de notre convention collective. Le comité de négociation est composé du président de la Fraternité, du vice-président exécutif, du vice-président aux relations de travail ainsi que d'un avocat spécialisé dans le domaine. Inutile de vous dire que nous avons dû nous réunir à quelques reprises! Le comité a pu compter à cette occasion sur le soutien très dynamique de toute l'équipe des relations de travail, une équipe à qui je veux rendre hommage ici, car elle a été sollicitée un nombre incalculable de fois pour faire de la recherche et répondre à des demandes pressantes.

Nous avons commencé à négocier à l'automne 2007, c'est-à-dire environ six mois plus tard que d'habitude parce que nous étions en train de terminer la négociation du régime de retraite amorcée près de trois ans plus tôt, un travail ardu mais récompensé par une entente qui s'est avérée bénéfique pour tous les membres. Durant les six premiers mois de l'année, et surtout en juin, nous avons été en mode de négociation intensive; depuis le début de l'automne, nous travaillons à temps plein sur la préparation de l'arbitrage de différend que nous avons demandé en juillet. C'est d'ailleurs le premier arbitrage de différend qui aura réellement été entrepris depuis 1989.

Bref, nous n'avons pas vu le temps passer. On peut même aller jusqu'à dire que les exigences de la négociation ont pratiquement privé le Service des relations de travail de son vice-président et d'un avocat à temps plein pendant toute l'année 2008.

Comité de réorganisation

Le dossier du comité de réorganisation a été le suivi du schéma de couverture de service: nouvelles fonctions, nouveaux horaires, abolitions de postes, etc. Au moment de sa mise en place, en plus des évaluations régulières, nous avions prévu de réviser l'ensemble de la réorganisation un an plus tard afin de remédier aux problèmes qui seraient survenus. Ce premier bilan a pu être établi lors d'une rencontre tenue au cours de l'automne et nous nous employons, au cours des prochaines rencontres, à trouver des solutions pour corriger les irritants identifiés.

Autre dossier lié à cette réorganisation: la création du groupe Éclipse. Grâce à cette nouvelle unité créée en septembre dernier, le Service dispose aujourd'hui d'une quarantaine de policiers qui se consacrent exclusivement à la lutte contre les gangs de rue. Naturellement, nous avons contribué à la mise sur pied de ce groupe en nous occupant de la négociation concernant les descriptions de tâches, les critères d'accessibilité à la fonction, etc.

Services aux membres

Le service aux membres et, en tout premier lieu, aux représentants syndicaux est évidemment au cœur de notre travail quotidien. Nous représentons en effet les membres devant les instances disciplinaires, déontologiques et arbitrales, aussi bien que devant les instances en santé et sécurité du travail, ce qui représente un travail considérable. De plus, nous nous efforçons de toujours répondre dans les meilleurs délais aux questions de nos membres concernant l'interprétation de la convention collective.

Santé et sécurité

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le vice-président à la prévention et aux relations avec les membres pour faire reconnaître les problèmes engendrés par le port du ceinturon comme des maladies professionnelles et défendre les membres ayant souffert de tels maux. Après six mois de travail intensif, nous avons eu gain de cause dans plus de 50% des cas présentés à la Commission des lésions professionnelles.

Projet de loi 60 et modification de la Loi sur la police

Nous avons présenté un mémoire et nous nous sommes présentés en commission parlementaire en vue de faire modifier la Loi sur la police. Ce dossier a pris beaucoup de notre temps en mars et avril, mais pas en vain, puisque nous avons obtenu en juin l'amendement de presque tous les articles qui nous posaient problème. Je ne dirais pas que nous sommes entièrement satisfaits, mais je crois que nous pouvons quand même nous féliciter des bonifications obtenues.

Affaire Péleadeu

Nous avons également joué notre rôle de soutien habituel auprès des deux criminalistes qui ont assisté les policiers impliqués dans l'affaire Péleadeu, procès à l'issue duquel ces derniers ont été acquittés.

Jeunes policiers

Autre dénouement heureux, celui du dossier de tous les jeunes policiers engagés après 1997 qui s'étaient plaints d'une iniquité de traitement. Lorsque ce différend a été tranché, le ministre du Revenu a refusé d'établir dans le temps le montant de l'indemnité qui leur avait été consentie. Nous avons donc contesté cette décision afin de demander l'autorisation pour ces policiers d'établir le dédommagement en question sur plusieurs années fiscales en fonction de la date d'embauche et la Cour d'appel nous a donné raison. La décision favorable qu'elle a rendue touche près de 800 policiers.

Politique ministérielle

Enfin, en marge de la politique ministérielle concernant les événements de Montréal-Nord, nous avons apporté tout notre soutien au président en assurant le suivi des dossiers. Bien qu'il n'y ait heureusement pas eu d'accusations portées contre les deux policiers, nous savons d'expérience que ce dossier, par sa nature même, nous tiendra occupés un certain temps...

«En ce qui concerne le conseil de direction, les choses sont claires: nous sommes prêts à tenir aussi longtemps qu'il le faudra, comme nous sommes prêts à revenir à la table de négociation s'il y a lieu de le faire.»

«Le dossier de la Loi sur la police s'est soldé, en juin dernier, par des changements législatifs sur la majorité des irritants... Reste l'article 119. Ne jamais abandonner...»

Une année plus mouvementée

En plus de la gestion normale des ressources humaines et de l'organisation globale du travail, tous les dossiers prioritaires de la Fraternité requièrent l'intervention de la vice-présidente exécutive à un degré ou un autre. En effet, quelles que soient les décisions prises par le conseil de direction, toutes les unités de l'organisation peuvent compter sur notre soutien et notre disponibilité pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées.

L'année 2008 aura été aussi intense que la précédente, bien que très différente. L'impasse dans laquelle a abouti le processus de négociation de la convention collective des policiers et policières nous a obligés à entreprendre des moyens de sensibilisation au début du second semestre.

Relations de travail

À titre de membre du comité de négociation en vue du renouvellement de notre convention collective, une bonne partie de mon temps et de mon énergie ont été consacrés à ce dossier en 2008. Le comité de stratégie auquel j'appartiens également a décidé de mettre en place des moyens de sensibilisation à partir de juillet, quand il fut devenu évident qu'il fallait mettre fin aux négociations et demander l'arbitrage. Au cours de l'automne, nous avons procédé à une tournée des postes de quartier et des unités de travail afin de répondre aux questions de nos membres et de maintenir le moral des troupes.

Parallèlement, à titre d'employeur à la Fraternité, nous sommes nous-mêmes cette année en négociation avec nos employé(e)s de soutien administratif, un processus auquel sont aussi associés Mario Lanoie, vice-président à la Recherche et aux communications, Me Yves Clermont, directeur de notre contentieux ainsi que José Senécal, adjointe administrative. Les travaux ont commencé en novembre 2008. Au moment de publier ce rapport, quatre rencontres avaient déjà eu lieu entre les parties patronale et syndicale et la négociation suivait son cours normal.

Gestion d'immeuble

Cette année encore, de grandes améliorations ont été apportées au siège social de la Fraternité. Nous avons terminé les travaux de remplacement du parement extérieur qui avaient été entrepris en 2007 et nous avons fait modifier l'entrée extérieure au rez-de-chaussée. Dans le but d'optimiser l'usage de nos locaux en fonction de nos besoins, trois nouveaux espaces de travail dotés des plus récents équipements de communication ont été aménagés au premier étage. Nous disposons ainsi d'une nouvelle salle d'arbitrage, d'une salle de formation et d'une salle administrative dans laquelle se tiendront dorénavant les réunions du conseil. En 2009, nous procéderons à la rénovation du hall d'entrée et à l'amélioration générale de la sécurité de l'immeuble (installation de caméras, équipements de sécurité incendie et systèmes d'alarme).

Informatique

Nous avons procédé à la reconfiguration complète de notre site Web, pour le volet Internet. Le nouveau site a été mis en service tout récemment.

Je tiens à souligner ici le départ à la retraite de notre fidèle programmeur-analyste, Jean-Maurice Brodeur, notre spécialiste des systèmes informatiques et expert des applications UNIX, qui aura agi pour nous à titre de consultant et d'analyste pendant tout près de 20 ans. Il a notamment établi les bases de données nécessaires à l'utilisation du Cardex et à la gestion des assurances, en plus de développer diverses applications et d'assurer l'entretien de nos systèmes. C'est au programmeur-analyste Pierre Martin que revient maintenant la lourde tâche de lui succéder. Au nom de tous ceux que tu as dépannés au fil des années, un grand merci Jean-Maurice!

Ressources humaines

Il y a eu un peu plus de mouvement que d'ordinaire dans le personnel de la Fraternité, certains départs ayant entraîné plusieurs autres changements. Notre directrice des services administratifs, Ginette Ouimet, est partie à la retraite en juin après un peu plus de 13 ans passés avec nous. De même, notre directeur des services financiers, Mario Lacoursière, nous a quittés en février. Manon Simard, anciennement commis aux opérations financières, a été nommée à sa place en mai, et son propre poste a été confié à une nouvelle employée, Kathie Boutin. Marina Michélini, qui est avec nous depuis décembre, reprendra dans les semaines qui viennent le poste de Marc-Olivier Benoit, préposé aux assurances. Autre nouvelle venue, M^{re} Stéphanie Cloutier, que nous avons engagée en novembre dernier à titre temporaire en raison du congé de maternité de deux de nos avocates. Enfin, nous avons souhaité il y a quelques mois la bienvenue à Victor Manuel Guardado, qui s'est joint à nous en tant que journaliste.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, la Loi sur l'équité salariale, à laquelle nous devons nous conformer, nous a amenés à procéder à un exercice approfondi de révision des postes de tous les employés de la Fraternité avec le concours d'une firme spécialisée. Nous nous sommes d'abord penchés sur les titres, les tâches et les responsabilités, et bien sûr, sur la question de la rémunération. Désormais, la Fraternité fonctionnera dans une approche de rémunération globale et en fonction de la description des postes qui sont approuvés par le conseil de direction.

À la suite de cet exercice, nous avons renouvelé tous les contrats individuels de nos neuf cadres et des journalistes employés par la Fraternité. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants du rôle de plus en plus important que jouent les cadres dans la gestion de nos affaires. Nous avons entrepris il y a quelques semaines le virage du mentorat et du coaching de notre personnel, et nos cadres comptent pour beaucoup dans nos succès. Merci...

En 2008, nous avons souligné les années de service de:

Monique Beaudry – 25 ans
Yves Clermont – 20 ans
Manon Simard, Martin Roy, Yves Franceur – 10 ans
Marie-Ève Mazza – 5 ans

«Avec le concours d'une firme spécialisée, nous avons procédé cette année à un exercice approfondi de révision des postes de tous les employés de la Fraternité.»

Une avancée qui fera jurisprudence

Le dossier de la prévention, celui qui nous occupe en priorité, est géré de façon paritaire avec l'employeur au sein du comité général de coordination de la santé et sécurité au travail (CGCSST). Dans ce domaine, le bilan de 2008 est très intéressant, en particulier pour tous les membres qui ont eu des problèmes avec le port du ceinturon et de ses équipements.

Grâce aux améliorations progressives apportées à ces pièces d'équipement, nous avons été en mesure de régler la plupart des 600 cas s'étant déclarés au fil des années. Tout ce travail a été accompli en étroite collaboration avec les deux policiers qui agissent à titre de représentants paritaires à la prévention, Jean-François Cimon et Steve Lagueur, ainsi qu'avec l'ergonome et le personnel des approvisionnements.

Pendant, notre grande victoire, c'est le fait que la Commission des lésions professionnelles a reconnu en juillet que certains des problèmes engendrés par le ceinturon constituent une maladie professionnelle. On peut donc dire que la Fraternité aura été à l'origine de la jurisprudence en la matière. Nous n'avons eu gain de cause que dans sept dossiers sur treize, mais cela fera en sorte que les personnes ayant des problèmes semblables pourraient dorénavant être indemnisées plus facilement par la CSST. À partir du moment où un problème est reconnu comme étant une maladie professionnelle, les cas individuels en faisant partie sont traités beaucoup plus facilement.

Casques et boucliers balistiques

De concert avec l'employeur, nous avons mis sur pied un projet pilote pour évaluer des casques balistiques destinés aux groupes d'intervention. En revanche, le développement des boucliers balistiques a été mis de côté parce que pour l'instant, la technologie n'est pas assez avancée pour que le projet voit le jour. Pour ce qui est des casques anti-émeute, il a été décidé que trois cents casques défectueux ou défectueux seront remplacés.

Grippe aviaire

Compte tenu de la diminution du risque de propagation du virus de la grippe aviaire au niveau planétaire, nous avons consacré beaucoup moins de temps à ce dossier cette année, mais nous demeurons vigilants.

Comité achat et aménagement de véhicules

Ce comité formé de quatre policiers de terrain, du directeur du parc automobile et d'un représentant en santé et sécurité ont procédé à l'analyse des problématiques liées aux véhicules automobiles et fait des recommandations sur le choix des équipements et des véhicules. Il a entre autres suggéré des modèles de véhicules plus efficaces (*police pack véhicule*), pour les groupes d'intervention. Il a aussi procédé à l'évaluation des triporteurs T3. Durant l'été, quatre appareils ont été testés dans les deux centres opérationnels (deux au nord, deux au sud) et il a été décidé d'en acheter quatre autres, étant donné qu'ils ont été jugés très pratiques en milieu urbain haute densité, notamment pour encadrer les regroupements populaires.

Formation

Comme chaque année, la structure syndicale a reçu une formation à la carte d'une journée en santé et sécurité du travail. Il s'agit d'une formation paritaire destinée aux représentants syndicaux et aux commandants de chaque unité de travail, un exercice très utile lors de la rencontre statutaire tenue pour passer en revue les accidents de travail à déplorer. Les lieux de travail ont également été inspectés.

Émetteurs-récepteurs pour tous

À la suite de négociations avec l'employeur, en novembre 2008, celui-ci a loué 150 émetteurs-récepteurs pour combler certaines lacunes dans les postes de quartier et pour équiper l'ensemble des membres des groupes d'intervention. Ce projet pilote se poursuivra jusqu'en juin 2009.

Gants anti-piqûre

Nous avons également participé à un projet avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) pour trouver un gant anti-piqûre optimal, c'est-à-dire capable de protéger la peau tout en permettant au policier d'assurer l'ensemble de ses fonctions.

Programme d'aide

Dans le cadre du Programme d'aide aux policiers et policières (PAPP), le vice-président à la prévention et aux relations avec les membres est souvent la première personne à rencontrer les policiers et policières qui vivent des situations difficiles. Son travail consiste alors à les écouter et à les diriger vers les bonnes ressources, s'il y a lieu. Par ailleurs, cette année, les psychologues ont réalisé plus de 3000 consultations dans le cadre du PAPP, un chiffre qui est en progression constante.

Le vice-président travaille aussi à la relocalisation des personnes qui ont subi un choc post-traumatique ou qui ont des restrictions médicales ou des limitations fonctionnelles, qu'elles soient permanentes ou temporaires. Nous avons par exemple dû traiter les dossiers CSST de tous les policiers blessés ou marqués par les événements de Montréal-Nord (relocalisation, suivi), en plus de tous les dossiers ponctuels de SST, environ une trentaine par an.

Le vice-président siège au conseil d'administration de l'Association de la police canadienne quatre fois par an, ainsi qu'à son assemblée annuelle, ce qui lui permet de voir ce qui se fait en SST ailleurs au Canada, notamment Toronto et Vancouver, qui sont des villes comparables. Il s'occupe aussi des dossiers de contestation d'évaluation managiale quand un policier estime avoir été mal évalué: il y en a eu cinq cette année.

Enfin, le vice-président à la prévention et aux relations avec les membres peut être joint en tout temps pour assister tout policier qui jugerait nécessaire d'exercer son droit de refus dans une situation jugée trop dangereuse, pour une dynamique liée à la santé et sécurité au travail. Le numéro à composer: (514) 592-1906.

«Nous avons enfin effectué une avancée significative dans le fort complexe dossier de l'ergonomie du ceinturon!»

RECHERCHE ET COMMUNICATIONS

Mario Lanoie, vice-président



Le nouveau site est (enfin!) arrivé

Conformément au Plan de communication intégré 2007-2009, qui prévoyait la migration de nos outils de communication vers Internet et l'intranet, nous avons enfin achevé la refonte complète de notre site. Ce fut long, mais je crois que le résultat vaut bien l'attente.

Notre site a été conçu de manière à être très dynamique, et selon une logique thématique. Cela signifie que tous les éléments d'information se rapportant à un même sujet sont regroupés, dans l'ordre chronologique, sous une seule rubrique facile à trouver et consulter. Ainsi, tout internaute désirant connaître la position de la Fraternité sur un sujet donné est en mesure de s'en informer par lui-même. De plus, on y trouve aussi bien nos dossiers d'actualité que nos dossiers historiques. Communiqués, mémoires, études, pratiquement toute la documentation produite par la Fraternité est là. À gauche, des capsules animées permettent d'attirer l'attention sur un sujet, un événement ou un rendez-vous particuliers. Quant à l'intranet, il contient un « hypercalendrier », outil aussi simple qu'utile indiquant toutes les dates importantes par catégories (activités sociales, activités sportives, etc.).

Vie démocratique

Le 35^e congrès des représentants s'est tenu du 16 au 19 septembre à Québec sous le thème *Habiletés syndicales*. Il a réuni 139 participants. Les représentants syndicaux ont pu y suivre des présentations sur la psychologie du pouvoir politique, les rouages de l'arbitrage et la criminalité à Montréal, entre autres sujets.

Relations de presse

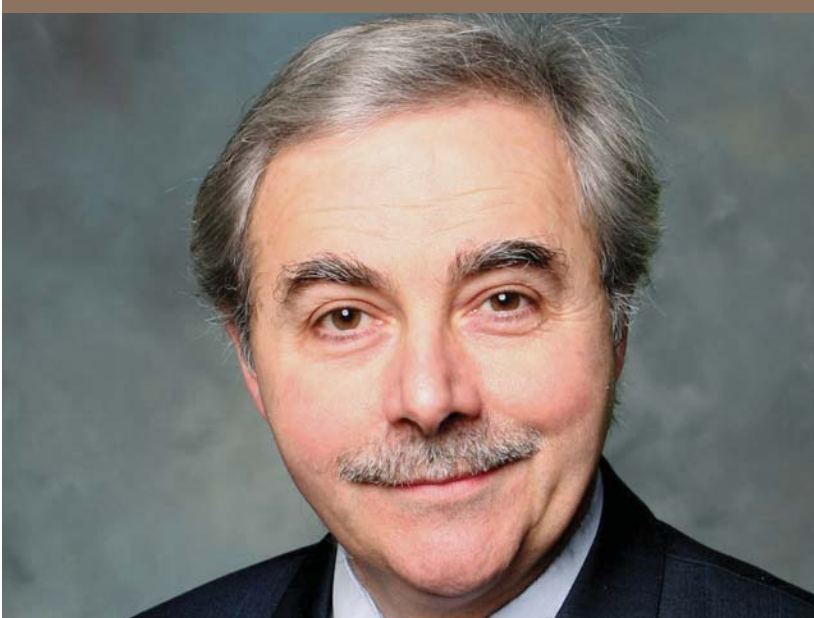
La Fraternité s'efforce d'entretenir en tout temps les meilleures relations possibles avec les médias. Elle reçoit environ 10 sollicitations d'entrevue ou demandes de commentaire par semaine, chiffre qui a monté à une quarantaine en août et septembre à la suite des événements de Montréal-Nord. Nous avons été amenés à prendre la défense des policiers impliqués et à faire valoir la présomption d'innocence.

Formation

Comme d'habitude, nous avons donné aux nouveaux représentants syndicaux notre programme de formation de 15 heures sur la convention, le code de déontologie, le code de discipline et le code civil les 12 et 13 mai (31 participants)

SECRÉTARIAT ET TRÉSORERIE

Denis Monet, vice-président



Nouveau régime pour nos retraités

Les domaines d'intervention du secrétaire-trésorier sont le secrétariat, la trésorerie, l'immobilier et les assurances, qui ont pris beaucoup de temps depuis 2006.

Assurances

Un nouveau régime d'assurance maladie des retraités est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Il s'agit d'un régime à la carte permettant de s'assurer selon ses besoins et ses moyens. Il permet de respecter la capacité de payer des retraités qui, ne l'oublions pas, paient cette prime à 100%. Nous avons réuni des groupes témoins et tenu des réunions d'information avant de produire un document explicatif présentant les nouvelles couvertures proposées. La transition s'est ainsi faite sans aucune difficulté. L'inscription est valide pour trois ans.

Nous avons aussi établi une franchise valide pour trois mois au lieu d'un seul pour tous les membres actifs et les retraités de moins de 65 ans. Ce changement nous permet d'économiser individuellement et collectivement sur le coût des médicaments. Depuis le 1^{er} janvier 2009, nous avons débuté la réinscription au régime d'assurance dentaire pour tous les membres qui en bénéficiaient déjà. En ce qui concerne l'assurance vie, depuis le 1^{er} octobre 2008, les plus de 65 ans peuvent maintenant une couverture de 60 000 \$ sans examen médical à condition d'avoir été assurés pour une somme au moins équivalente avant d'avoir 65 ans. Auparavant, cette limite était de 20 000 \$. Autre amélioration, le remboursement de la chambre d'hôpital est passé de 80% à 100% pour tous.

Finances

La crise économique ne nous a pas épargné. Malgré des choix financiers extrêmement prudents, nos revenus d'intérêt ont baissé et seront sans doute moindres en 2009, ce qui nous contraindra à une gestion plus serrée. Cela sera d'autant plus nécessaire que l'arbitrage dans lequel nous sommes engagés comporte des frais substantiels.

Immobilier

La cause opposant l'entrepreneur des condos Saint-Denis et la Fraternité est toujours devant les tribunaux. En ce qui concerne notre immeuble, les travaux de réfection du parement extérieur sont terminés. Nous avons également procédé à la rénovation de l'entrée extérieure ainsi qu'à l'aménagement de trois salles bien équipées au 1^{er} étage, dont une salle d'arbitrage qui est très utile.

Secrétariat

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 25 mars et a permis l'adoption de 6 résolutions. Le conseil de direction a tenu 9 assemblées régulières et 9 assemblées spéciales, auxquelles se sont ajoutés deux séminaires. Quatre assemblées des représentants syndicaux ont aussi eu lieu, plus deux assemblées extraordinaires: le 20 août, pour voter une motion de blâme à l'endroit de la direction du Service à la suite des événements de Montréal-Nord, et le 28 octobre, pour faire le point sur la procédure d'arbitrage.

ainsi que les 21 et 22 avril (25 participants) 2008. La Formation DRS (dépistage, référence, soutien) d'une journée, assurée par les psychologues du Programme d'aide au personnel policier, a été donnée le 16 octobre (11 participants) et le 30 octobre (25 participants).

Comité des représentants

Nous tenons à remercier ici Annie Lemieux, PDQ-48, Pierre Juteau, PDQ-37, Guy Rodrigue, Place Versailles, et Sylvain Bois, qui ont grandement contribué aux activités syndicales: rencontres, congrès, tournoi de golf...

Publications

Pour maintenir le contact avec nos membres et les informer au plus vite de tout développement important, nous avons publié 10 éditions de la *Flûte Express*, auxquelles se sont ajoutés 9 numéros de la *Flûte Négo*. Nous avons aussi diffusé 21 messages enregistrés sur le code-a-phone (514 527-6055), au bénéfice de 5 852 appelants.

Comme à chaque année, nous avons publié trois numéros de notre revue *La Flûte* ainsi que notre revue annuelle *Ensemble*, édition 2007-2008 (volume 5).

Comité uniformes et équipement

Tel qu'en 2007, de nombreuses pièces d'équipement ont subi des améliorations et plusieurs nouveaux articles ont été mis à la disposition de nos membres sur recommandation de ce comité. Voici quelques exemples...

- De nouvelles bottes, plus légères et mieux aérées, équipent maintenant les patrouilleurs à pied.
- Les policières bénéficient de pantalons à taille ajustable qui permettent une meilleure répartition du poids du ceinturon.
- Les patrouilleurs de rue disposent de chauds sous-vêtements longs (pantalons Lifa) pour se protéger du froid. Des correctifs importants seront apportés à ce vêtement dans l'année en cours.
- Les policiers bénéficient d'un nouvel imperméable très performant en GORETEX.
- Les patrouilleurs à vélo disposent d'un équipement nettement amélioré (short, cuissard sous-vêtement, pantalon transformable).
- Les policiers et policières travaillant sur la route ont de nouveaux gants et couvre-mitaines de circulation avec bandes réfléchissantes. D'autres améliorations sont prévues.
- Des cache-cous en laine de mérino sont maintenant disponibles.
- Enfin, des bas d'hiver respirants en laine de mérino sont maintenant disponibles pour les membres du GTI.

Rapport des activités sociales

Depuis 2007, les activités sociales sont sous la responsabilité du vice-président à la Recherche et aux communications et de Michel Caza, qui en assure la coordination avec le soutien du comité des activités sociales. Les membres de ce comité sont Louis Gignac, Paul Imbeault, Pierre Juteau, Érick Lachapelle et Michel Lambert.

Le vin et fromages 2008 a réuni 100 participants, soit 20 de plus qu'en 2007. Les deux tournois de pitch ont rassemblé 192 personnes au printemps et 165 à l'automne. Quant à la Fête champêtre au parc Angrignon, elle a accueilli 1 300 personnes.



L'Omnium de golf a été disputé par 480 participants, encore une fois sur les golfs Lachute et Le Victorien. L'événement a permis de verser plus de 18 000 \$ dans le Fonds humanitaire.

En décembre, la Fraternité a rendu hommage à ses quelque 150 bénévoles pour leur inestimable contribution à la tenue de ses activités lors de la traditionnelle Soirée des bénévoles. La fête de Noël a encore eu lieu au Collège Notre-Dame, au grand plaisir des quelque 1 200 enfants et parents participants.

Les deux collectes de sang annuelles de la Fraternité ont fait couler pas mal de sang, pour la bonne cause, grâce à la mobilisation de nos deux présidents d'honneur, le lieutenant Jean Riopel et le sergent Charles Dubois, et de nos bénévoles. Nous avons compté 112 personnes le 10 avril et 141 le 6 novembre. Merci à tous les participants, ainsi qu'à tous nos bénévoles et collaborateurs!

Rapport des vérificateurs

Aux membres et aux administrateurs de Fraternité des policiers et policières de Montréal inc.

L'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. au 31 décembre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 20 février 2009. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'organisme. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur l'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints.

À notre avis, l'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle de l'état des résultats et du bilan inclus dans les états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

L'état sommaire des résultats et le bilan sommaire ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'organisme, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Bouffard, Masselin, CA S.E.N.C.R.L.

Montréal, le 20 février 2009

¹ Par Christian Labelle, CA auditeur

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2008

	TOTAL 2008	TOTAL 2007
PRODUITS		
Cotisations syndicales	3 920 092 \$	3 777 571 \$
Primes	17 055 649	17 067 014
Administration/Revenus divers	980 474	353 397
Revenus de placements	325 658	332 890
	22 281 873	21 530 872
CHARGES		
Indemnités payées	8 855 736	8 757 315
Primes versées	6 834 061	6 732 972
Salaires et charges sociales	1 424 878	1 373 007
Remboursement de salaires à la Ville de Montréal	252 845	240 212
Administration	504 545	322 614
Frais de griefs et arbitrages	741 507	380 838
Honoraires professionnels	184 309	84 668
Recherche et communication	109 863	70 028
Assemblées et délégations	141 183	157 251
Délégués et formation syndicale	453 336	484 949
Promotions et dons	19 011	21 169
Contribution à l'Ass. des policiers retraités	52 569	53 105
Cotisation - ACP et FPMQ	49 146	22 495
Table de concertation-organismes policiers	5 767	59 138
Contribution à la Symphonie vocale	27 045	20 420
Contribution à l'Ass. Athlétique et sportive FPPM	32 980	32 980
Contribution École de ski	4 000	—
Élection	—	—
Frais de bureau	236 358	237 075
Informatique	306 168	211 937
Télécommunications	49 229	48 217
Intérêts et frais de banque	11 512	3 744
Amortissement des immobilisations	154 942	153 432
Répartition des frais communs	—	—
Autres activités:		
Revue <i>La Flûte</i>	114 944	114 100
Club social	41 434	8 857
Fonds de secours	(10 285)	(4 482)
Siège social	446 606	239 009
Relations avec les membres	201 603	163 260
	21 245 292	19 988 310
Excédent des produits sur les charges (Charges sur les produits)	1 036 581 \$	1 542 562 \$

Tel que mentionné au rapport des vérificateurs ci-joint, une partie seulement des états financiers de la Fraternité est incluse dans ce document. Pour obtenir une copie complète des états financiers vérifiés, prière d'en faire la demande par courriel à l'adresse suivante: info@fppm.qc.ca

Siège social de la Fraternité des policiers et policières de Montréal
480, rue Gifford
Montréal (Québec) H2J 1N3
514 527-4161

Fonds humanitaire

Une hausse de 22 %

En 2008, l'Omnium de golf annuel, tenu traditionnellement au mois d'août, et la 42^e édition de la journée des Fèves au lard (en octobre) ont permis de recueillir des sommes destinées à être versées au Fonds humanitaire, puis redistribuées à des organismes caritatifs du Grand Montréal.

Pour faciliter la comparaison, nous ne donnons ici que les sommes nettes qui étaient disponibles pour redistribution en 2007 et 2008, c'est-à-dire après déduction des dépenses engendrées par les activités de financement. Ces sommes nettes ont augmenté de 22% en 2008.

Somme nette disponible pour une redistribution à des organismes du Grand Montréal, après déduction des dépenses

	2008	2007
Fèves au lard	99 166	95 122
Tournoi de golf	35 060	15 150
Total	134 226	110 272

Avec l'argent recueilli, la Fraternité appuie des organismes à but non lucratif qui défendent tous de nobles et belles causes, mais qui ne disposent pas d'une structure leur permettant de solliciter efficacement la générosité du public. Notre aide leur est donc indispensable. Menée en collaboration avec le Service de police sous la présidence d'honneur de M. Rodger Brulotte, la 42^e journée des Fèves au lard a réuni près de 50 bénévoles, qui ont encore réussi le tour de force de distribuer près de 20 000 repas, tout comme en 2007.

Note: les états financiers complets du Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal sont disponibles sur demande (écrire à info@fppm.qc.ca).



Bilan

31 décembre 2008

	TOTAL 2008	TOTAL 2007
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse (chèques émis en excédent des fonds en caisse)	1 770 532 \$	1 345 720 \$
Dépôts à terme	6 378 747	5 422 476
Cotisations, primes et autres à recevoir	574 215	699 440
Placement immobilier	—	255 054
Avances aux membres	55 268	61 171
Intérêts courus à recevoir	31 510	42 474
Stocks	4 650	10 453
Frais imputables au prochain exercice	73 803	44 598
Créances interfonds, sans intérêt	1 380	430 015
	8 890 105	8 311 401
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
PLACEMENTS	3 297 455	3 183 715
	1 877 635	2 353 576
	14 065 195 \$	13 848 692 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	458 179 \$	492 431 \$
Provision pour indemnités encourues	1 660 000	1 660 000
Créances interfonds, sans intérêt	1 380	430 015
	2 119 559	2 582 446
SOLDE DES FONDS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	3 297 526	3 183 715
NON GREVÉS D'AFFECTATIONS	8 648 110	8 082 531
	11 945 636	11 266 246
	14 065 195 \$	13 848 692 \$

AU NOM DU CONSEIL

Yves Francoeur
Administrateur

Denis Monet
Administrateur

Ce rapport annuel 2008 a été préparé par le Service de la recherche et des communications de la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Tirage: 5 000 exemplaires

Révision: Danielle Lanthier
Graphisme: Quatre-Quarts
Impression: Imprimerie R.M. Hébert